

**BP JEPS**  
**« Activités Equestres »**  
**(Diplôme de niveau IV du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports)**

**OBJECTIFS**

- Assurer l'exercice professionnel de l'enseignement d'équitation en autonomie
- Il existe dans la spécialité Activités Équestres plusieurs mentions dont 4 sont, à ce jour, proposées par le CFPPA Les Vaseix-Bellac, à savoir :
- Equitation
  - Attelage
  - Tourisme Equestre
  - Western

**COMPETENCES**

- Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :
  - Identifier les différentes typologies de public et adapter sa communication
  - Préparer et mener une action éducative
  - Encadrer et assurer une animation
  - Maîtriser les techniques des activités équestres liées à la mention

**PUBLIC**

- ⇒ Salarié en démarche de reconversion professionnelle
- ⇒ Professionnel du secteur souhaitant assurer l'enseignement d'équitation
- ⇒ Demandeur d'emploi inscrit à Pole Emploi

**PRE-REQUIS**

- ⇒ Etre titulaire du galop 7
- ⇒ Etre titulaire ou réussir aux VETP
- ⇒ Etre titulaire du diplôme de Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) ou AFPS
- ⇒ Satisfaire au test de sélection interne du CFPPA

**En Formation Continue Temps Plein**      **En Formation Continue Temps Partiel**

**ORGANISATION  
PEDAGOGIQUE**

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Durée :</b> +/- 9 mois</li> <li>□ <b>Rythme de Formation :</b><br/>→ 35h de formation par semaine réparties du mardi au samedi</li> <li>→ Tous les mercredis et samedis sur le terrain</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Durée :</b> +/- 18 mois</li> <li>□ <b>Rythme de Formation :</b><br/>→ Personnalisé selon le statut (contrat ou période de professionnalisation, parcours à temps partiel, ...)</li> </ul> |
|---|---|
- **Un Accompagnement Individualisé :**
    - Accompagnement à la recherche et à la constitution des dossiers de financement
    - Individualisation des parcours
    - Accompagnement de chaque stagiaire par un formateur référent
  - **Une formation professionnelle** assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche
  - **Une alternance** de phases de formation théorique et pratique pour une meilleure assimilation des savoir-faire

**Validation du  
diplôme**

- ⇒ Le jury valide le diplôme à l'obtention des 10 UC
- ⇒ Le candidat doit satisfaire à des épreuves de pédagogie, des épreuves techniques à cheval, un dossier sur le centre équestre ou il effectue sa formation
- ⇒ Un rattrapage appelé « Remédiation » est prévu pour chaque certification en cas d'échec

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES**

□ **Contenu :**

### INTRODUCTION

<b>INTRO</b>	➤ Présentation des modalités d'examen, du déroulement des parcours et des mises en application en stage	14h
--------------	---	-----

### UNITES CAPITALISABLES TRANSVERSALES

<b>UC1</b>	➤ Communiquer dans les situations professionnelles	30h
<b>UC2</b>	➤ Caractéristiques des publics pour préparer une action éducative	29h
<b>UC3</b>	➤ Préparer un projet d'animation ainsi que son évolution	31 H
<b>UC4</b>	➤ Participer au fonctionnement de la structure	27H

### UNITES CAPITALISABLES DE SPECIALITE

<b>UC5</b>	➤ Préparer une action d'animation	36H
<b>UC6</b>	➤ Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation	91H
<b>UC7</b>	➤ Mobiliser ses connaissances	57H

### UNITES CAPITALISABLES SPECIFIQUES

<b>UC8</b>	➤ Conduire une action éducative	139H
<b>UC9</b>	➤ Maîtriser les outils techniques de la spécialité	317H

### UNITES CAPITALISABLES REGIONALES

<b>UC10</b>	Module d'adaptation à l'emploi au choix : ➤ Anglais ➤ Marketing	98h
<b>MSP</b>	➤ Mise en Situation Professionnelle	7h

### TOTAL PARCOURS

**876h**

### **IMPORTANT :**

**Pour des raisons pédagogiques, les candidats bénéficiant d'acquis académiques sur les UC2 et UC5 devront malgré tout suivre les heures de formation prévues.**

Ils seront cependant dispensés des épreuves de validation correspondantes.

**Seuls les candidats déjà titulaires d'un BP JEPS Activités Equestres pourront bénéficier de la totalité des allègements de parcours telles que prévus dans le référentiel.**

## CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES



**LES VASEIX**  
DOMAINE DES VASEIX  
87 430 VERNEUILS/VIENNE  
TEL : 05.55.48.44.30  
@: [cfppa.limoges@educagri.fr](mailto:cfppa.limoges@educagri.fr)



**BELLAC**  
7 RUE DES ROCHETTES  
87 300 BELLAC  
TEL : 05.55.60.95.95  
@ : [cfppa.magnac-bellac@educagri.fr](mailto:cfppa.magnac-bellac@educagri.fr)



## BP JEPS « Activités Equestres »

### Informations complémentaires

#### Validation Des Exigences Techniques Préalables (VETP)

- ❑ Les exigences préalables sont évaluées, sous la responsabilité de la DRJSCS ou d'un expert désigné par ses soins.
- ❑ Les critères d'évaluation des exigences préalables sont :
  1. Capacité à réaliser un travail visant la correction des allures : vitesse, cadence, activité
  2. Capacité à réaliser un travail visant la qualité du contact, l'attitude, la souplesse
  3. Pertinence des exercices demandés et adaptation au cheval monté
  4. Position, assiette et aisance du cavalier
  5. Correction et effet des aides

**Une session de VETP (valant tests de sélection interne) est organisée sur le site des Vaseix avant chaque rentrée.  
Les inscriptions sont ouvertes à partir de mars de chaque année.**

#### VETP / Sélection interne du CFPPA

- Tarif : 80€
- Règlement possible à partir du mois de Mars par courrier ou directement auprès du secrétariat du CFPPA

### ALLEGEMENTS DE PARCOURS

DIPLOME VALIDE	Dispense des VETP pour :	Dispense des UC suivantes :	
<b>BAC PRO CGEH</b>	⇒ Mention Equitation ⇒ Mention Tourisme Equestre	⇒ UC 1 ⇒ UC 3	⇒ UC 4 ⇒ UC 7
<b>BAC PRO CGEA Elevage et Valorisation du Cheval</b>	⇒ Toutes Mentions	⇒ UC 1 ⇒ UC 3	⇒ UC 7
<b>BP REA - Spécialité Equine</b>	X	⇒ UC 1 ⇒ UC 3	⇒ UC 7
<b>BEPA Activités Hippiques</b>	⇒ Mention Equitation si Support Sports Équestres ⇒ Mention Tourisme Equestre si Support Tourisme Equestre	⇒ MSP	
<b>Animateur Poney</b>	⇒ Mention Equitation	⇒ MSP	⇒ UC 6
<b>Aide Animateur Enseignant</b>	⇒ Mention Equitation ⇒ Mention Tourisme Equestre	⇒ MSP	⇒ UC 6
<b>Accompagnateur de Tourisme Equestre</b>	⇒ Mention Tourisme Equestre	⇒ MSP ⇒ UC 6	⇒ UC 9 – Mention Tourisme Equestre
<b>Degré 2</b>	⇒ Mention Equitation ⇒ Mention Tourisme Equestre si spécialité Tourisme Equestre		X
<b>BP JEPS « Activités Equestres »</b>	⇒ Toutes Mentions	⇒ MSP ⇒ UC 1, 2, 3, 4	⇒ UC 5, 6, 7, 10

**NB :** Ces informations sont fournies à titre indicatif, chaque parcours devra être validé par le référent de la filière avant toute entrée en formation.

### CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

## FINANCEMENT

Dispositif	Organisme(s)	Conditions :
<b>Congé Individuel de Formation - CDI</b>	⇒ FONGECIF ⇒ FAFSEA ⇒ Autre OPACIF	⇒ Etre en CDI depuis 1 an minimum ⇒ Justifier de 24 mois de salariat au cours des 5 dernières années
<b>Congé Individuel de Formation - CDD</b>	⇒ FONGECIF ⇒ FAFSEA ⇒ Autre OPACIF	⇒ Justifier de 12 mois d'activité salariée au cours des 4 dernières années dont minimum 4 mois en CDD sur les 12 derniers mois
<b>Aide à la formation (Candidats du territoire Limousin)</b>	⇒ Conseil Régional Limousin	⇒ Etre inscrit à Pole Emploi ⇒ Etre domicilié en Limousin
<b>Aide à la formation (Candidats Hors Limousin)</b>	⇒ Conseil Régional Hors Limousin	⇒ Etre inscrit à Pole Emploi
<b>Contrat de Professionnalisation</b>	⇒ OPCA (FAFSEA, ou autre...)	⇒ Trouver une entreprise d'accueil
<b>Aide à la formation Jeunesse et Sport</b>	⇒ Direction Régionale Jeunesse et Sports du territoire du candidat	⇒ Contacter la DRJSCS de votre région
<b>Congé de Reclassement ou CSP</b>	⇒ Pole Emploi et/ou Entreprise	⇒ Etre en accompagnement CSP ou cellule de reclassement
<b>Financement Personnel</b>	⇒ Fonds propres	⇒ Tout candidat pouvant se libérer sur les périodes de formation
<b>Plan de Professionnalisation</b>	⇒ VIVEA ⇒ OPCA	⇒ Chef d'Exploitation Salarié en activité dans le secteur

### Pièces administratives à joindre au dossier de candidature

- Copies de l'attestation de recensement ou copie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (pour les candidats français de sexe masculin nés après le 31/12/1979, de sexe féminin nés après le 31/12/82)
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement de l'équitation datant de moins de trois mois
- L'attestation justifiant de la satisfaction aux exigences préalables
- Copie du Galop 7 ou plus
- Copie de l'AFPS ou le PSC1
- Copie de la licence fédérale de compétition en cours de validité
- Règlement de 80€ d'inscription

## CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES



**LES VASEIX**  
DOMAINE DES VASEIX  
87 430 VERNEUIL S/VIENNE  
TEL : 05.55.48.44.30  
@: [cfppa.limoges@educagri.fr](mailto:cfppa.limoges@educagri.fr)



**BELLAC**  
7 RUE DES ROCHETTES  
87 300 BELLAC  
TEL : 05.55.60.95.95  
@ : [cfppa.magnac-bellac@educagri.fr](mailto:cfppa.magnac-bellac@educagri.fr)

